



Observatoire départemental de sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données provisoires sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

DONNEES GENERALES

Bilan du mois de mars 2016

Avec 4 personnes tuées pour 17 accidents corporels, l'indice de gravité du mois de mars 2016 est très élevé. Par rapport à mars 2015, tous les indicateurs sont à la hausse.

<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité ¹
mars 2016	17	4	18	11	23,5
mars 2015	13	1	15	6	7,7
Variation 2016/2015	+ 4 ↑	+ 3 ↑	+ 3 ↑	+ 5 ↑	+ 15,8 ↑

Bilan des 3 premiers mois de l'année 2016

Le début d'année 2016 est plus meurtrier que celui de 2015. Sur les trois premiers mois de l'année, tous les indicateurs sont à la hausse par rapport à la même période de l'année précédente. On dénombre 9 personnes tuées contre 5 au même moment en 2015.

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
2016	53	9	56	31	17,0
2015	35	5	44	19	14,3
Variation 2016/2015	+ 18 ↑	+ 4 ↑	+ 12 ↑	+ 12 ↑	+ 2,7 ↑

1 L'indice de gravité correspond au nombre de tués pour 100 accidents corporels.

Comparaison de l'année 2016 aux 5 dernières années (2011 - 2015)

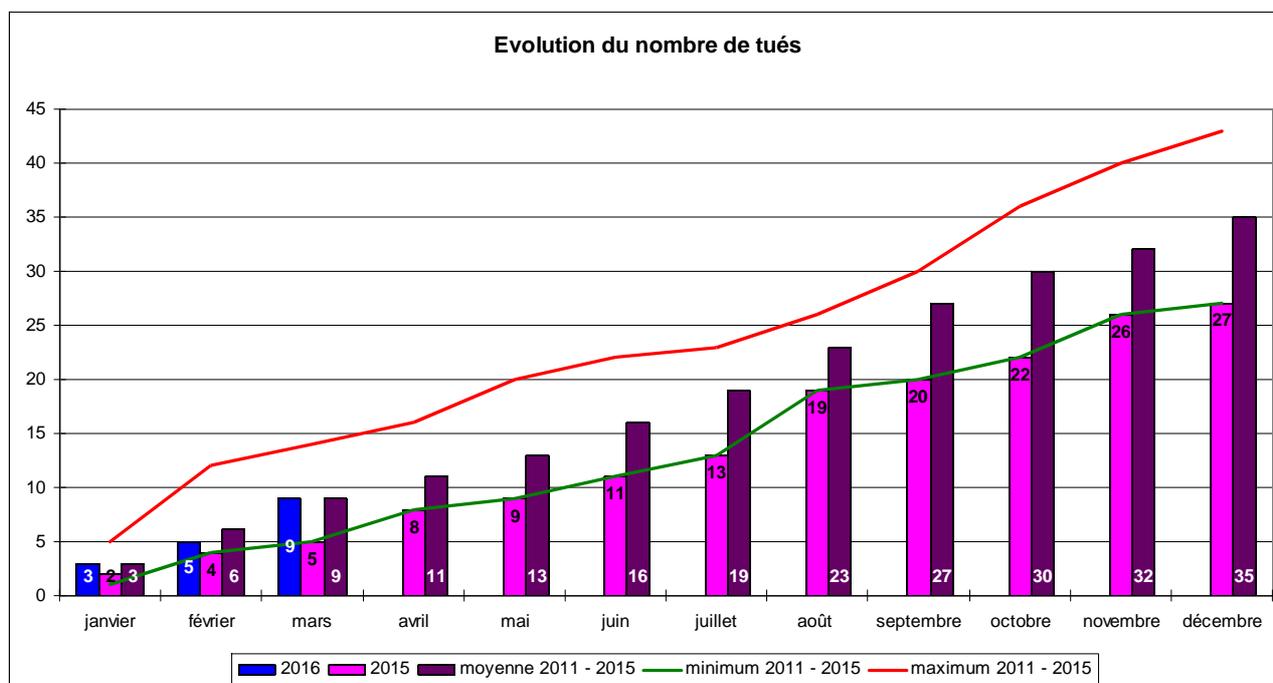
En moyenne, entre 2011 et 2015, le mois de mars enregistre 18 accidents corporels et 25 blessés. Le mois de mars 2016 enregistre sensiblement le même nombre d'accidents et de blessés.

En revanche, le nombre de tués de mars 2016 est supérieur au nombre moyen de tués entre 2011 et 2015.

Les valeurs du cumul 2016 sont pratiquement équivalentes à la moyenne des cumuls des 5 années précédentes.

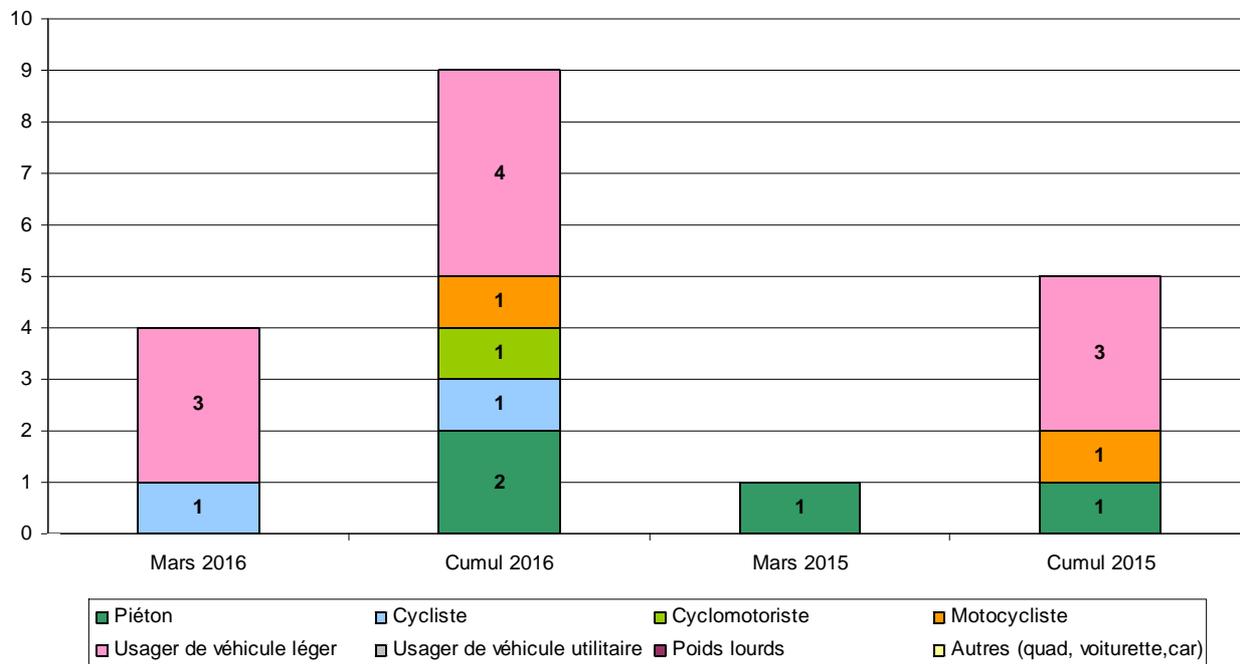
<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
mars 2016	17	4	18	11	23,5
Moyenne des mois de mars de 2011 à 2015	18	3	25	8	16,7
Variation 2016 / moyenne 2011 - 2015	- 1 ↓	+ 1 ↑	- 7 ↓	+ 3 ↑	+ 6,8 ↑

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
Cumul 2016	53	9	56	31	17,0
Moyenne des cumuls annuels entre 2011 et 2015	56	9	70	27	16,0
Variation 2016 / moyenne 2011 - 2015	- 3 ↓	0	- 14 ↓	+ 4 ↑	+ 1 ↑

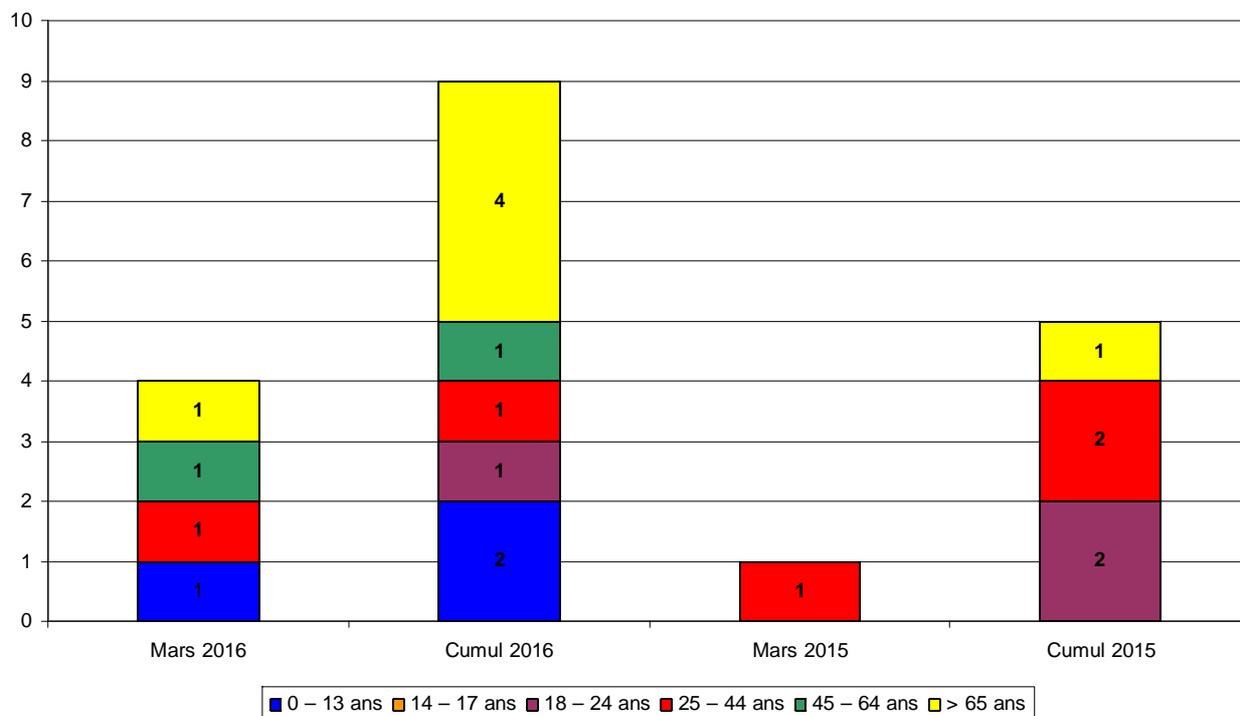


LES TUES

Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers

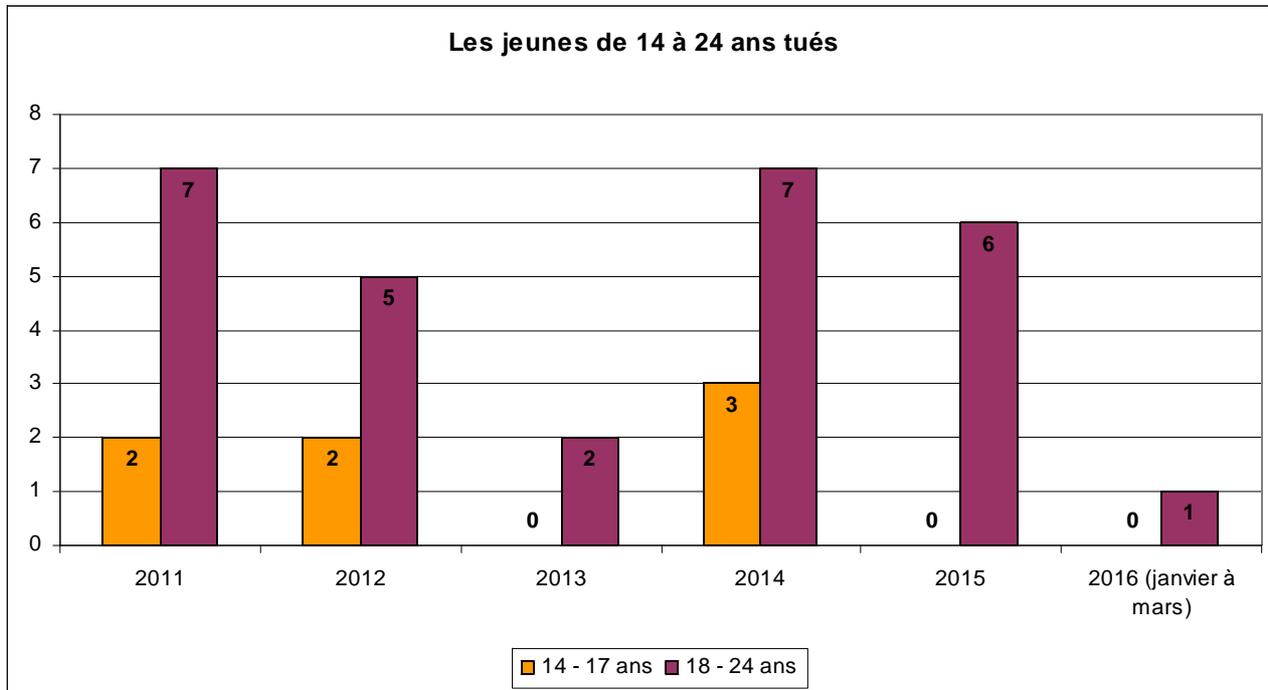


Répartition du nombre de tués par tranches d'âge

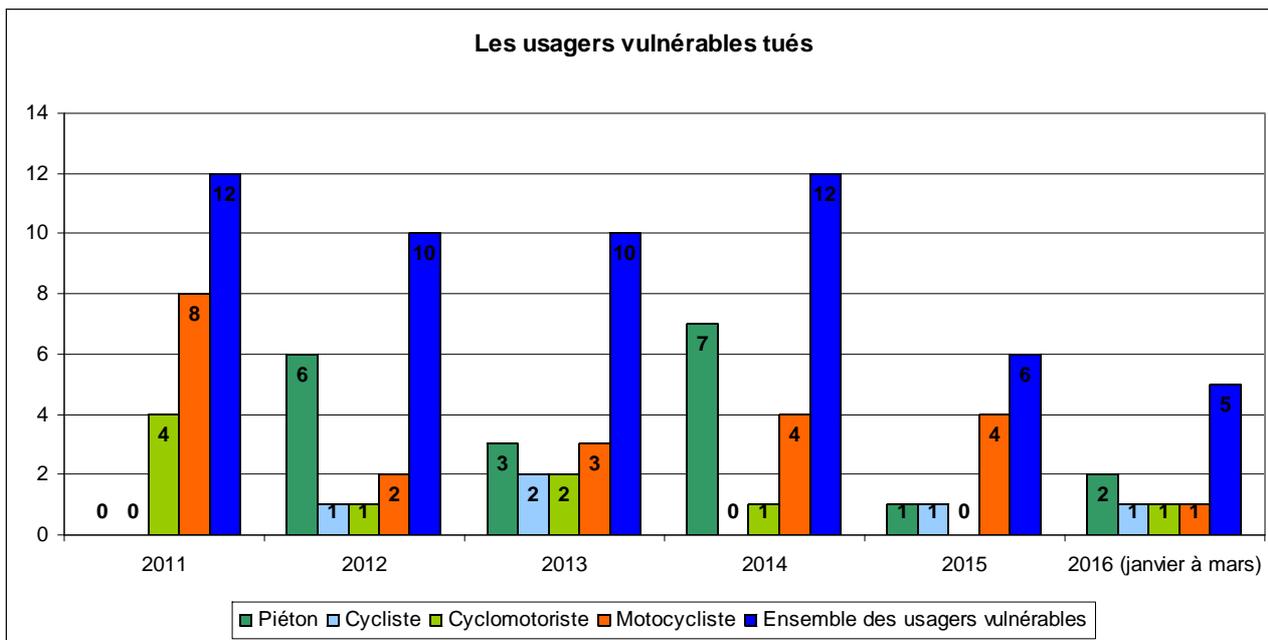


LES ENJEUX DU DGO

Les jeunes de 14 à 24 ans



Les usagers vulnérables



La vitesse

Les 24 radars « contrôles sanctions automatisés » (radars CSA encore appelés radars automatiques) ont relevé **8 126** excès de vitesse en mars 2016 (contre 4 309 en mars 2015).

Ces excès sont dans 93 % des cas des excès de moins de 20 km/h. Toutefois, 34 excès de plus 50 km/h sont à déplorer.

Depuis le début de l'année, les radars CSA ont relevé **19 152** excès de vitesse, contre 12 050 sur la même période en 2015.

Parallèlement, les forces de l'ordre organisent des contrôles inopinés sur l'ensemble des routes du département. En mars 2016, **926** excès de vitesse ont été relevés (contre 967 en mars 2015).

En 2016, les forces de l'ordre ont relevé **2 026** excès de vitesse contre **2 027** en 2015.

L'alcool, les stupéfiants et les autres addictions

Parallèlement aux actions de prévention organisées sur l'ensemble du département par tous les acteurs locaux de sécurité routière, les forces de l'ordre organisent de façon régulière des contrôles d'alcoolémie.

Des contrôles pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ont également lieu tout comme la verbalisation pour l'utilisation du téléphone portable au volant, véritable fléau à l'origine d'un accident corporel sur dix.

Activités des forces de l'ordre en mars 2016			
ALCOOL	Nombre de dépistages	9138	2 % des dépistages sont positifs
	Nombre d'infractions relevées	168	
STUPEFIANTS	Nombre de dépistages	111	68 % des dépistages sont positifs
	Nombre de dépistages positifs	75	
TELEPHONE	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite	267	